

ALLOCUTION DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF)

À LA CDP-19 DE LA CCNUCC ET À LA CRP-9 DU PROTOCOLE DE KYOTO DE VARSOVIE

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES,

C'est un honneur pour moi de prendre la parole, au nom de l'Organisation internationale de la Francophonie, pour féliciter, dans un premier temps la Pologne, pays observateur de notre Organisation, et le Secrétariat de la convention, pour la parfaite tenue de cette CdP-19 à Varsovie.

L'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), organe subsidiaire de l'OIF, dans le cadre de sa mission d'assistance aux États et gouvernements membres de notre Organisation, produit à la veille de chaque Conférence des Parties et ce depuis 2005, le Guide du négociateur, le Résumé pour les décideurs, ainsi que la Note de Décryptage des enjeux des négociations. Ces documents, dont la pertinence pour toutes les délégations n'est plus à démontrer, permettent aux participants

particulièrement des PED/PM une meilleure compréhension des sujets négociés et un positionnement éclairé sur les différents enjeux. Dans un esprit de partage avec les acteurs d'autres groupes linguistiques qui sont demandeurs, des versions en anglais, en espagnol et en arabe sont produites avec l'appui des partenaires.

D'autres outils techniques de formation et d'information réalisés par notre Institut, comme la Plateforme collaborative francophone sur le montage des projets NAMAs, dans le cadre du Projet NECTAR, permettent de démontrer la pertinence de certaines pistes d'actions en terme de lutte contre les changements climatiques et d'adaptation dans des secteurs clés, comme l'Agriculture, l'Énergie, les Forêts, l'Eau-assainissement, les Bâtiments et le Transport.

Par ailleurs, dans le cadre de la préparation de l'après 2015 l'Initiative Francophone sur l'élaboration des Objectifs le Développement Durable (IFODD), lancée par Monsieur le Secrétaire général de la Francophonie, a permis l'évaluation des OMD et la formulation des propositions d'ODD sur des thématiques telles que la gouvernance du développement durable, l'éducation des jeunes et la création d'emploi, les MPCD, la culture dans le développement durable, et l'énergie et la transition énergétique. Les rapports produits sur ces sujets constituent une contribution de la Francophonie dans l'élaboration de la vision commune 2030 pour la lutte contre la pauvreté en vue d'améliorer les conditions de vie des populations et atteindre le développement durable pour une meilleure croissance

économique, une équité sociale et culturelle et une durabilité environnementale.

Après l'adoption de la « Passerelle climat de Doha », qui a entériné l'engagement de plusieurs pays pour une deuxième période d'engagement au Protocole de Kyoto, Varsovie devrait constituer une étape clé pour la finalisation de l'opérationnalisation de la feuille de route de Bali et des modalités techniques de mise en œuvre de l'Après Kyoto. En effet, cette CdP-19 sera le premier jalon de la passerelle vers l'accord de 2015, qui devrait assurer une large participation de toutes les parties et instaurer un équilibre entre la nature des efforts requis par la science, et un certain niveau de flexibilité.

Dans ce sens, la Francophonie lance un appel à toutes les Parties, pour concrétiser ensemble les voies et mécanismes appropriés pour réduire de manière substantielle les émissions de GES et renforcer les capacités des pays vulnérables pour faire face aux effets adverses des changements climatiques, en mettant notamment à contribution les fonds dédiés, comme le Fonds vert pour le climat.

Je vous remercie de votre attention.